

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module Intégration 4 2015-2016

<p>Code S.ER.SO.3574.F.15</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p>		
<p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 4 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab2 Développer avec le client un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Db2 Documenter les prestations ergothérapeutiques dans une optique d'assurance qualité et s'engager dans le développement de la qualité.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

Fb2 Analyser de manière constructive les avis des tiers.

Gb3 Avoir conscience des différences et des rapports de force entre les différentes professions et dans sa propre profession.

Buts

Identifier et déconstruire des démarches professionnelles.

Raisonner sur ses actions cliniques.

Clarifier et affirmer des rôles professionnels.

Augmenter la capacité à exposer des éléments de la profession.

Developper une connaissance de la communauté Suisse des ergothérapeutes.

Saisir des éléments interculturels et des enjeux du contexte international de l'ergothérapie.

Savoir présenter les résultats de ses travaux.

5 **Contenu et formes d'enseignement *****Unité 1. Analyses de pratique stage II, 2 ECTS** (Sylvie Ray, Gisèle Clerc-Grim, Catherine De Preux, Michel Jaques)**Unité 2. Mobilité, 2 ECTS** (Sylvie Meyer, Heila van Wik, Barbara Rau)**Modalités pédagogiques générales**

Séminaire

Unité 1. Analyses de pratique

24 périodes : 4 avant le stage, 16 durant le stage, 4 à l'issue du stage.

Les quatre périodes avant la formation pratique servent à envisager des objectifs de stage compte tenu du milieu de stage, des attentes spécifiques de l'étudiant-e et du niveau de stage. Elles sont suivies d'une visite du milieu de stage par l'étudiant-e et d'une phase de négociation de ces objectifs entre l'étudiant-e et le ou la praticien-ne formateur-trice et l'enseignant-e de l'école.

Deux jours de retour à l'école (16 p.), fixés au milieu du stage, en groupes, visent l'exploration de divers phénomènes rencontrés en stage et la clarification des démarches professionnelles : intégration divers modèles aux situations rencontrées, recherche et emploi des preuves et des fondements scientifiques, compréhension complexe des situations occupationnelles des clients, raisonnements et démarches professionnelles. Les quatre périodes qui suivent la formation pratique servent à conclure la période et à donner sens aux acquis pour anticiper la suite de la formation.

Une visite de stage par l'enseignant-e de l'école à l'étudiant-e et au ou à la praticien-ne formateur-trice, fixée au milieu du stage, permet sur la base d'un entretien de vérifier la progression des acquisitions de l'étudiant-e et le cas échéant de procéder aux ajustements.

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Séminaires en groupes de 15 à 17 étudiant-e-s, présence obligatoire.

Entretien tripartite lors de la visite.

Rédaction d'un rapport de stage présentant un cas suivi par l'étudiant-e durant le stage.

Le début de la démarche est rendue pour le retour à l'école à mi-stage et une version finale à la fin du stage.

Les explications sont disponibles sur Cyberlearn.

Unité 2. Mobilité

Prise de connaissance de l'environnement de formation et du programme de la filière de Winterthur grâce à des échanges avec les étudiant-e-s de la ZHAW.

Faire le point sur l'état de développement et des pratiques de l'ergothérapie dans le domaine des projets humanitaires et du CBR.

Concevoir la présentation centrée sur le CBR d'un poster scientifique et le réaliser.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

32 périodes en semaine 3

5 jours à la Zürcher Hochschule Winterthur pour une partie des étudiant-e-s de Lausanne et 5 jours à Lausanne pour une partie des étudiant-e-s de Winterthur. Conférences et ateliers de réalisation d'un poster. Les ateliers sont supervisés en allemand/anglais à Winterthur et en français/anglais à Lausanne, les étudiant-e-s peuvent s'exprimer en français, en allemand, en anglais.

6 **Modalités d'évaluation et de validation *****Buts de l'évaluation**

Vérifier l'acquisition des démarches d'ergothérapie.

Vérifier la capacité à développer et présenter un poster scientifique.

Unité 1. Modalités spécifiques

La visite, les quatre périodes précédant l'entrée en stage, les 16 périodes de retour à l'école et les quatre périodes suivant le stage et le rapport de stage en version intermédiaire et finale sont l'objet d'une évaluation critériée remplie par l'enseignant-e de l'école qui suit l'étudiant-e en stage. Le document est disponible sur Cyberlearn

L'absence à une session d'analyses de pratique, quelle qu'en soit la raison, entraîne une pénalisation de 2 points supplémentaires par demi-journée. En cas d'absence certifiée, l'étudiant peut toutefois négocier un travail compensatoire avec l'enseignant-e. Un rapport de stage non rendu la dernière semaine de stage entraîne un FX au module S.ER.SO.3574.F.15 Intégration 4

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Vérifier au terme de la semaine, la capacité à concevoir une présentation professionnelle

Qualité du contenu et de la présentation visuelle du poster ; qualité de l'exposé.

L'absence complète même certifiée durant le semaine de mobilité entraîne un 0 à l'unité et la nécessité de remédier.

7 **Modalités de remédiation *** remédiation possible pas de remédiation7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) *** remédiation possible pas de remédiation**Autres modalités de remédiation**

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1^e session. Pour l'unité 1, un travail complémentaire est demandé à rendre pour la semaine 7. Pour l'unité 2, l'étudiant-e effectue la critique de deux posters choisis par l'enseignant-e sur la base des critères d'évaluation de ceux-ci. Le travail est à rendre en semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

En cas d'échec au stage au module de stage niveau II, l'unité de cours "analyse de pratique" n'est pas acquise et est reprise lors de la répétition du stage de niveau II.

Un rapport de stage non déposé dans le délai doit être au plus tard à la semaine 7 (19.2.2016). Non rendu à cette date, le module obtient un F et doit être répété.

8 **Remarques**9 **Bibliographie**

Meyer, S. (2007). Démarches et raisonnements en ergothérapie. Lausanne : Haute école de travail social et de la santé.
<http://www.wfot.org/ResourceCentre/tabid/132/cid/16/Default.aspx>

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

10 **Enseignant·e·s**

Clerc-Grimm Gisèle
De Preux Christine
Fourie Heila
Meyer Sylvie
Rau Barbara
Ray-Kaeser Sylvie

Responsable de module *
MEYER Sylvie

Descriptif validé le *
07.07.2015

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie